

9 Tréma

.....

Théorie

Dans les mots écrits traditionnellement avec *-guë-* ou *-gui-*, le tréma est déplacé sur la lettre *u*, ce qui donne la suite *-güe-* ou *-güi-*.

Par exemple :

aigüe
ambigüe
ambigüité
exigües

Ces mots sont en nombre très limité, un peu plus d'une dizaine seulement, et ils sont très faciles à reconnaître par leur séquence *-güe-* ou *-güi-*.

De plus, un tréma est ajouté sur le *u* de quelques mots, pour corriger des prononciations jugées défectueuses. Il s'agit :

- du verbe *arguer* → *argüer*, parce qu'il rime avec *tuer* et non avec *naviguer* ;
- et de tous les mots en *-geure* → *-geüre* (comme *gageüre*), parce qu'ils riment tous avec *injure* et non avec *voyageur*.

Par exemple :

nous argüions
gageüre

Ces mots sont en nombre très limité, une dizaine seulement, et la plupart d'entre eux sont très rares.

Exercices

.....
 On peut consulter le livre *Vadémécum de l'orthographe recommandée* pour connaître la liste de tous les mots touchés par les rectifications orthographiques, section C3.

9.1 Voici des mots écrits en orthographe traditionnelle. Trouvez ceux qui sont touchés par les rectifications orthographiques, et dont le tréma doit être déplacé vers la gauche.

- | | | |
|--------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> androïde | <input type="checkbox"/> désambiguïser | <input type="checkbox"/> naïf |
| <input type="checkbox"/> ciguë | <input type="checkbox"/> égoïste | <input type="checkbox"/> Noël |
| <input type="checkbox"/> coïncidence | <input type="checkbox"/> Israël | <input type="checkbox"/> suraiguë |
| <input type="checkbox"/> contiguïté | <input type="checkbox"/> maïs | <input type="checkbox"/> thyroïde |

9.2 Voici des mots écrits en orthographe traditionnelle. Trouvez ceux qui sont touchés par les rectifications orthographiques, et dans lesquels un tréma doit être ajouté sur la lettre *u*.

- | | | |
|--|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> aiguille | <input type="checkbox"/> échangeur | <input type="checkbox"/> parjure |
| <input type="checkbox"/> j'argue | <input type="checkbox"/> gageure | <input type="checkbox"/> rongeur |
| <input type="checkbox"/> ils argueront | <input type="checkbox"/> linguistique | <input type="checkbox"/> rongeur |
| <input type="checkbox"/> bringeure | <input type="checkbox"/> mangeure | <input type="checkbox"/> tapageur |

9.3 Voici des mots écrits en orthographe traditionnelle. Récrivez en orthographe nouvelle ceux dont le tréma doit être déplacé.

- une note aiguë _____
- des ambiguïtés _____
- des propos ambigus _____
- coïndicer _____
- des lignes contiguës _____
- la désambiguïisation _____
- l'exiguïté _____
- laïque _____
- Gaëtan _____
- héroïsme _____
- Raphaëlle _____
- subaigu _____

9.4 Voici des mots écrits en orthographe traditionnelle. Récrivez en orthographe nouvelle ceux dans lesquels un tréma doit être ajouté.

j'ai argué _____

tu arguais _____

en arguant _____

il faut arguer _____

vous arguez _____

j'argumente _____

envergeure _____

gager _____

longue _____

longueur _____

renvergeure _____

vergeure _____

Corrigé

9.1 ciguë	→	cigüe
contiguïté	→	contigüité
désambiguïser	→	désambigüiser
suraiguë	→	suraigüe

Rétroactions

- 1) Seuls les mots contenant la suite *-guë-* ou *-güi-* sont touchés par les rectifications orthographiques. Le tréma est déplacé sur la lettre *u*, ce qui donne la nouvelle suite *-güe-* ou *-güi-*.
- 2) Les mots *androïde*, *coïncidence*, *égoïste*, *thyroïde* ne sont pas touchés : le tréma est dans le contexte *-oi-*. Ce contexte-ci ne correspond pas à la règle.
- 3) Les mots *maïs* et *naïf* ne sont pas touchés par la règle : le tréma est dans le contexte *-ai-* alors que la règle dit qu'il y a déplacement du tréma uniquement dans les contextes *-guë-* et *-güi-*.
- 4) Les mots *Israël* et *Noël* ne sont pas modifiés : ce sont des noms propres et les noms propres ne sont pas touchés par les rectifications. D'ailleurs, on ne trouve même pas les suites *-guë-* ou *-güi-* dans ces mots.

9.2 j'argue	→	j'argüe
ils argueront	→	ils argüeront
bringeure	→	bringeüre
gageure	→	gageüre
mangeure	→	mangeüre
rongeure	→	rongeüre

Rétroactions

- 1) Les mots suivants doivent prendre maintenant un tréma :
 - *j'argüe*, qui signifie « j'argumente », rime avec *barbu* et non avec *bague*.
 - *ils argüeront*, qui signifie « ils argumenteront », rime avec *ils tueront* et non avec *navigueront*.
 - *bringeüre*, qui signifie « rayure sur le pelage d'un animal », rime avec *injure* et non avec *voyageur*. Comme tous les mots en *-geure*, il prend maintenant un tréma.
 - *gageüre* est probablement le seul mot bien connu dans cette liste de mots rectifiés. Vous vous êtes peut-être déjà demandé si ce mot rimait avec *voyageur* ou avec *injure*. Avec le nouveau tréma, ce problème de lecture et de prononciation ne se posera plus. Le tréma indique qu'il faut bel et bien prononcer le *u*, comme dans *injure*.
 - *mangeüre*, qui signifie « partie rongée d'un livre ou d'une étoffe », rime avec *injure* et non avec *voyageur*. Comme tous les mots en *-geure*, il prend maintenant un tréma.
 - *rongeüre*, qui signifie « défaut de drap », rime avec *injure* et non avec *voyageur*. Attention : ce mot rare ne doit pas être confondu avec *rongeur*, qui rime avec *voyageur* et qui désigne un petit animal.

2) Les mots suivants ne doivent pas prendre de tréma. Ils n'ont pas été touchés par les rectifications :

- *aiguille* et *linguistique* n'ont jamais eu de tréma pour spécifier leur prononciation. Il n'y a donc pas de tréma à déplacer sur le *u*. Il n'y a pas non plus de nouveau tréma à ajouter, car seuls le verbe *argüer* et les mots se terminant par *-geüre* reçoivent un nouveau tréma.
- *échangeur*, *rongeur*, *tapageur* riment avec *voyageur* et n'ont aucun problème de graphie. Les rectifications de l'orthographe n'affectent pas les mots qui s'écrivent *-geur*, mais bien les mot qui s'écrivaient *-geure*, pour bien montrer qu'ils riment avec *injure*.
- *parjure* rime avec *injure*. Il n'y a aucun problème à le lire, donc il n'y a aucune raison pour que les rectifications touchent un tel mot. La règle du tréma ne le concerne pas du tout.

9.3	une note aiguë	→	une note aigüe
	des ambiguïtés	→	des ambigüités
	des propos ambigus		
	coïndicer		
	des lignes contiguës	→	des lignes contigües
	la désambiguïisation	→	la désambigüisation
	l'exiguïté	→	l'exigüité
	laïque		
	Gaëtan		
	héroïsme		
	Raphaëlle		
	subaigu		

Rétroactions

- 1) Seuls les mots contenant la suite *-guë-* ou *-güi-* sont touchés par les rectifications orthographiques. Le tréma est déplacé sur la lettre *u*, ce qui donne la suite *-güe-* ou *-güi-*.
- 2) Les mots *coïndicer* et *héroïsme* ne sont pas touchés : le tréma est dans le contexte *-oi-*. Ce contexte ne correspond pas à la règle.
- 3) Le mot *laïque* n'est pas touché par la règle : le tréma est dans le contexte *-ai-* alors que la règle dit qu'il y a déplacement du tréma uniquement dans les contextes *-guë-* et *-güi-*.
- 4) Les mots *Gaëtan* et *Raphaëlle* ne sont pas modifiés : ce sont des noms propres et les noms propres ne sont pas touchés par les rectifications. D'ailleurs, on ne trouve même pas les suites *-guë-* ou *-güi-* dans ces mots. Plusieurs personnes écrivent *Gaëtan* et non *Gaétan*. C'est une autre graphie possible pour ce nom. Les deux formes *Gaëtan* et *Gaétan* existent.
- 5) Les mots *ambigus* et *subaigu*, qui sont masculins ici, ne sont pas touchés par la règle : ils n'ont pas et n'ont jamais eu de tréma au masculin. Ce n'est qu'au féminin qu'ils sont touchés, car on trouve alors la chaîne *-guë-*, qui s'écrit dorénavant *-güe-* (*ambigüe*, *ambigües*, *subaigüe*, *subaigües*).

9.4 j'ai argué	→	j'ai argüé
tu arguais	→	tu argüais
en arguant	→	en argüant
il faut arguer	→	il faut argüer
vous arguez	→	vous argüez
j'argumente		
envergeure	→	envergeüre
gager		
longue		
longueur		
renvergeure	→	renvergeüre
vergeure	→	vergeüre

Rétroactions

- 1) *j'ai argüé, il faut argüer* et *vous argüez*, qui signifient « argumenter », riment avec *j'ai tué, il faut tuer* et *vous tuez*, et non avec *j'ai navigué, il faut naviguer* et *vous naviguez*.
- 2) *tu argüais* et *en argüant*, qui signifient « argumenter », riment avec *tu tuais, en tuant* et non avec *tu naviguais, en naviguant*.
- 3) *envergeüre, renvergeüre* et *vergeüre* sont des termes spécialisés et très rares. Ils riment avec *injure* et non avec *voyageur*. Ils prennent donc le tréma sur le *u*, comme *gageüre*. Ne confondez pas le mot très rare *envergeüre* (« croisement de fils d'un tissu »), qui rime avec *injure*, et le mot fréquent *envergure* (« ampleur, étendue, importance »), qui rime avec *figure*.
- 4) *j'argumente, gager, longue* et *longueur* ne posent pas de problème de lecture. Rappelez-vous que les rectifications ajoutent un nouveau tréma uniquement au verbe *argüer* (pas à ses synonymes...) ainsi qu'aux mots qui se terminent par *-geüre*.



Curiosités

1. Pourquoi les experts ont-ils décidé de déplacer le tréma sur le *u* dans les suites *-güe-* et *-güi-* ? Y a-t-il beaucoup de mots qui sont concernés par ce déplacement du tréma ?

Le lecteur sait comment prononcer les mots suivants : *Gustave, régulier, virgule*. Il sait aussi comment prononcer *aigu* et *aigus*. Dans plusieurs contextes, donc, la suite *gu* se prononce « g-u » et ne pose pas de problème de lecture. Examinons maintenant les mots *langue* et *guitare*, dans lesquels vous savez qu'on n'entend pas le son « u ». En effet, la suite de lettres *gu* devant *e* ou *i* indique au lecteur qu'il doit prononcer le *g* comme dans *gros gâteau glacé*. Si le *u* n'était pas inséré entre le *g* et la voyelle *e* ou *i*, le *g* se prononcerait alors comme le *j* de *jeu, jus, Jacques*. C'est le cas, par exemple, dans *genou* et *gilet*. Comparez d'ailleurs *collègue* et *collège*. Ce procédé est une particularité du système orthographique du français. On dit que le digramme (la combinaison) *gu* sert à indiquer la prononciation « g » devant *e* et *i* (et aussi devant *y* : *Guy*). Il s'agit d'une généralité très étendue dans le vocabulaire écrit. Connaissant ce principe, le lecteur saura

bien lire et bien prononcer des mots comme *algue*, *longue*, *fugue*. Mais qu'arrive-t-il lorsqu'on veut mettre un mot comme *aigu* au féminin ? En lui ajoutant un *e*, on obtient la graphie *aigue*. Or, cette graphie devrait logiquement rimer avec *collègue*. C'est ce que le lecteur devrait décoder s'il respecte le principe de lecture énoncé ci-dessus. Pourtant, ce n'est pas ce que l'on souhaite. On veut que le mot rime avec *aigu*. Que faire ? Il faut démanteler, défaire le digramme *gu* servant à indiquer la prononciation « g ». Cette combinaison peut être défaire grâce à l'ajout du tréma sur le *u*. Le *u* reprend alors toute sa valeur phonétique et est prononcé « u ». La même chose se produit, par exemple, dans *mais*, qui est différent du mot *mais*. Le tréma sur le *i* permet de défaire le digramme *ai*, qui rime habituellement avec *cabaret* ou *balai*. La présence du tréma redonne au *i* de *mais* sa pleine valeur phonétique. Voilà le rôle du tréma en français.

Dans l'ancienne orthographe *aiguë*, le tréma n'occupait pas sa place normale. Ce n'est pas le digramme *ue* qu'on veut défaire, ce n'est pas à la lettre *e* qu'on veut redonner une pleine valeur phonétique. C'est plutôt le digramme *gu* qu'on veut défaire et c'est un *u* qu'on veut entendre. Il est donc normal de mettre le tréma sur le *u* et non sur le *e* muet. Dans *ambigüité*, on veut aussi défaire le digramme *gu* qu'on retrouve dans *guitare*. On veut que le *u* soit prononcé. On met donc le tréma sur le *u*. L'Académie française avait déjà pris cette décision en 1975 à la suite d'une proposition du Conseil international de la langue française et du ministère de l'Éducation de France. Les dictionnaires avaient été changés, mais en 1987, sous prétexte que ces modifications n'étaient pas entrées dans l'usage, elles ont malheureusement été rejetées. Puis, en 1990, les experts ont réaffirmé l'illogisme qui régnait dans l'emploi du tréma. Le raisonnement logique est finalement sorti vainqueur. On met le tréma sur la voyelle qui a besoin d'être prononcée, celle qui, sinon, formerait un digramme avec la lettre à sa gauche.

Y a-t-il beaucoup de mots qui sont concernés par ce déplacement ? Les exercices en font le tour : *aiguë(s)*, *ambiguë(s)*, *ambigüité(s)*, *cigüe(s)*, *contigüe(s)*, *contigüité(s)*, *désambigüisation(s)*, *désambigüiser* (et toutes ses conjugaisons), *exigüe(s)*, *exigüité(s)*, *subaigüe(s)*, *suraigüe(s)*. On peut ajouter aussi les mots rares *bégüe(s)* (se dit d'un cheval – à ne pas confondre avec *bègue*), *bisaigüe(s)*, *besaigüe(s)*. C'est tout !

2. Pourquoi ajoute-t-on un tréma dans certains mots comme *argüer* ou *gagüe* ? Y a-t-il beaucoup de mots comme *gagüe* ?

Examinons les verbes *naviguer* et *larguer*. Leur finale rime avec *gué*. La suite de lettres *gu* devant *e* indique au lecteur qu'il doit prononcer le *g* comme dans *grand garçon*. Si le *u* n'était pas inséré entre le *g* et la voyelle *e*, le *g* se prononcerait alors comme le *j* de *joli*, *jeune*, *janvier*. C'est le cas, par exemple, dans *diriger* et *changer*. Comparez d'ailleurs *alléguer* et *alléger*. Ce phénomène est une particularité du système orthographique du français. On dit que le digramme (la combinaison) *gu* sert à indiquer la prononciation « g » devant *e* (et aussi devant *i* et *y*). Il s'agit d'une généralité très étendue dans le vocabulaire écrit. Connaissant ce principe, le lecteur saura bien lire et bien prononcer des mots comme *fatiguer*, *dialoguer*, *blaguer*. Mais qu'arrive-t-il lorsqu'il lit le mot *arguer* ?

Le lecteur tend à le faire rimer avec *larguer* et *narguer* s'il respecte le principe énoncé ci-dessus. Pourtant, ce n'est pas ce que l'on souhaite. On veut que le mot rime avec *tuer*. Que faire ? Il faut démanteler, défaire le digramme *gu* pour que le *u* reprenne toute sa valeur phonétique et soit prononcé « u ». Pour ce faire, on utilise le tréma sur le *u*.

Un phénomène inverse existe dans le système orthographique du français. La lettre **g** se prononce « g » devant les voyelles *a*, *o* et *u*. Pour qu'on la prononce « j », on insère un *e* entre le *g* et la voyelle : *bougeait*, *changeant*, *mangeons*. Le digramme (la combinaison) *ge* correspond alors au son « j » devant *a*, *o*, *u*. D'autres digrammes existent en français : *ch*, *an*, *in*, *au*, *oi*, *ou*, etc., et notamment *eu*. Un conflit survient dans un mot comme *gageure*. Nous avons deux digrammes en compétition. D'une part, le digramme *ge* exige la prononciation « j » devant le *u* ; d'autre part, le digramme *eu* exige une prononciation proche du « e », comme dans *peur* ou *majeur*. À cause de cette compétition, de ce chevauchement de *ge* et *eu* dans *gageure*, les lecteurs hésitent entre la prononciation « ga-ju-re » et « ga-jeu-re ». Il faut donc défaire le digramme *eu*, qui rime habituellement avec *majeur*. Pour ce faire, on met un tréma sur le *u*, ce qui permet de bien montrer qu'il faut prononcer cette voyelle indépendamment du *e* qui se trouve à sa gauche. La présence du tréma redonne au *u* sa pleine valeur phonétique et la prononciation devient clairement « ga-ju-re ». La présence du nouveau tréma peut surprendre la première fois qu'on lit *gageüre*. Vous en connaissez maintenant la raison, et les futurs lecteurs vous remercieront de clarifier ainsi la situation. Vous n'êtes sûrement pas surpris de voir un tréma quand vous lisez *Noël*, *mais*, *naïf* ou *égoïste*, et vous n'avez aucun problème à les prononcer. Il en sera de même pour *gageüre* pour les nouvelles générations.

Y a-t-il beaucoup de mots qui se terminent par *-geüre* comme *gageüre* ? Les exercices vous les font tous voir : *bringeüre*, *envergeüre*, *mangeüre*, *renvergeüre*, *rongeüre*, *vergeüre*. Ne vous inquiétez pas, vous risquez peu d'avoir à les écrire au cours de votre vie. Et si jamais vous en rencontrez un nouveau dans vos lectures (ex. : *égrugeüre*), vous n'aurez aucune peine à le lire... Ne vous en faites plus avec la règle du tréma.

3. Puisqu'on met un tréma sur le *u* dans *ambigüité*, doit-on aussi en mettre un sur le *u* de *linguiste* ?

Non. Dans les mots *linguiste* ou *aiguille*, on doit prononcer le *u*, comme on le fait dans le mot *lui* et dans *ambigüité* (alors que dans *guitare*, on n'entend pas le *u*). Les mots *linguiste*, *lui* et *aiguille* n'ont jamais eu de tréma pour indiquer que leur *u* doit être prononcé, contrairement au mot *ambigüité*. Malgré cela, tous les francophones savent qu'il faut prononcer le *u*. Alors il a été jugé inutile de modifier la graphie de ces mots. Rappelez-vous que ce sont seulement le verbe *argüer* et les mots se terminant par *-geüre* qui reçoivent un nouveau tréma. Il est vrai que *linguiste* pose cependant un problème de prononciation d'un autre ordre : certaines personnes prononcent le *u* comme le son qu'on trouve dans *lui* (c'est ce qu'il faut faire), d'autres prononcent à tort ce *u* comme le son « ou » qu'on trouve dans le mot *Louis*. Mais il reste que tous savent que le *u* est audible, et l'ajout du tréma n'aurait rien réglé. Rappelez-vous simplement qu'on doit prononcer « lin-gu-i-ste, lin-gu-i-sti-que » et non « lin-gou-i-ste, lin-gou-i-sti-que ».